



**Direction des Infrastructures
et des Espaces Publics**

Bureau d'Études Infrastructures
Tél. 05 59 46 60 55
etudes.infrastructures@bayonne.fr

Bayonne, le 22 juillet 2013

Monsieur le Vice-Président
de l'Association Vélo
5 AVENUE F. COLLIGNON
31200 TOULOUSE

Nos réf. 004227DEP2013
JL.E/IE

Objet : Randonnée vélo-sud 2013

Monsieur le Vice-Président,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 24 mai 2013 nous informant du passage à Bayonne de la randonnée vélo-sud 2013 organisée pour demander la poursuite de la Véloroute du Piémont Pyrénéen V81, appelée « Véloroute Pyrénées-Gave-Adour » au niveau du département des Pyrénées Atlantiques.

La Ville de Bayonne qui a déjà commencé à aménager cette véloroute dans le cadre de la requalification des séquences aval et centrale de l'avenue Resplandy, souhaite poursuivre l'aménagement des tronçons bayonnais de cet itinéraire, à savoir :

- le prolongement de 550 m de la séquence amont jusqu'à la limite communale située à proximité du pont de l'autoroute A63 (travaux prévus à partir d'août 2013),
- l'aménagement du tronçon de 100 m environ situé sous le viaduc ferroviaire sur l'Adour en cours de construction.

Ce dernier aménagement sera réalisé durant le premier semestre 2014 à la fin de la construction du viaduc ferroviaire qui comprend de plus une passerelle pour permettre aux circulations douces de franchir l'Adour.

La Ville de Bayonne est donc convaincue depuis plusieurs années de la nécessité d'aménager cette véloroute en rive gauche de l'Adour et y a consacré des investissements importants (avec le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, le Conseil Régional d'Aquitaine et l'Agglomération Côte Basque Adour qui financent également cette opération). Nous souhaitons donc que les travaux d'aménagement de cette véloroute se poursuivent dès que possible au-delà de Bayonne.

Les deux élues en charge de la politique vélo et moi-même étions malheureusement absents le 1^{er} juillet dernier lors du passage de la randonnée vélo-sud 2013 à Bayonne mais je vous confirme que la Ville de Bayonne soutient votre démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean Grenet
Maire de Bayonne